

l'Uqam

Campus — Campus — Campus — Campus — Campus — Campus — Campus

Faut-il renoncer à la phase II?

Coup de tonnerre dans un ciel bleu, la Phase II du futur campus risque fort d'être reléguée aux oubliettes. Rayés vraisemblablement du projet: l'aménagement

du quadrilatère Saint-Denis-De Maisonneuve Sanguinet-Sainte-Catherine et celui en bordure du boul. Dorchester, soit plus de 25% de l'enveloppe globale ou

270 000 pi. c. en moins.

Cette nouvelle renversante, la direction de l'UQAM l'a apprise avec stupéfaction, et presque comme par hasard lors d'une visite à la Direction générale de l'enseignement supérieur à Québec récemment.

Sans crier gare, sans prévenir, le ministère de l'Éducation a formulé de tels objectifs en matière d'investissement universitaire que l'Université du Québec à Montréal est virtuellement estropiée dans sa croissance et voit sa vocation d'ouverture démocratique et populaire au milieu grandement compromise.

Le porte-parole de l'UQAM, M. Jean Brunet, vice-recteur à l'administration et aux finances commente la situation et fait le point: «Un examen de certains principes de base avancés par le ministère de l'Éducation (M.E.Q.) dans le Plan quinquennal des investissements universitaires 1978-79 et 1982-85 révèle qu'il est proposé de ne pas considérer les étudiants à temps partiel pour les

catégories d'espaces suivants: bibliothèques, salles d'assemblées, espaces intérieurs sportifs, services aux étudiants, services de communication et d'entretien. Comme ces espaces sont pour la plupart construits dans la Phase I, le ministère compenserait en supprimant la Phase II. M. Brunet explicite la position de l'UQAM: «La politique du ministère prône donc un traitement différencié des étudiants à temps plein et à temps partiel. L'UQAM ne peut accepter pour sa part une telle différenciation. En effet, les étudiants à temps partiel payant des frais identiques aux étudiants à temps plein sont en droit d'exiger un même niveau de service. Tout autre philosophie serait non seulement inéquitable, mais contraire aux principes d'ouverture de l'Université face aux adultes et aux principes sous-jacents à l'éducation dite continue et récurrente.

«Il est aisé de conclure que les institutions (UQAM, UQ, Concordia et HEC) qui ont accepté le défi inhérent à la formation des adultes et ce, par des politiques d'admission souples seront en vertu de la présente politique non seulement défavorisées au niveau du budget de fonctionnement, mais également au niveau de l'immobilisation.

«Dans son calcul des espaces dits normés, le MEQ prend comme base pour l'ensemble des universités l'année 1976-77. Compte tenu que l'UQAM était le site d'un conflit de travail en 1976-77, on a choisi comme année de base pour cette institution l'année 1975-76. Or, l'UQAM était de nouveau le site d'un conflit 1975-76. L'UQAM a déjà payé durement le résultat de ces conflits (perte de crédits budgétaires), il est inéquitable qu'on le pénalise de nouveau.

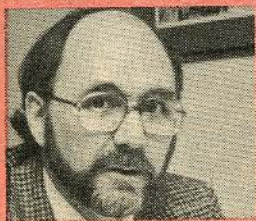
«Deuxièmement, le ministère propose que la politique gouvernementale en matière de construction vise à satisfaire 83% des besoins prévus en 1996, soit 106.27% du niveau existant en 1976 et ce, tant au niveau institutionnel qu'au niveau régional. Le MEQ propose en outre de favoriser le développement des campus régionaux.

«Dans le cas de l'UQAM, la méthodologie utilisée (temps plein et temps partiel) et la base de calcul (1975-76) sont inéquitables. Au-delà de ces faits, l'application d'un taux de croissance uniforme pour chaque institution (106.27%) est source d'iniquité car une telle approche ne tient pas compte des taux de croissance fort différents qui ont été observés d'une institution à l'autre. Encore une fois les jeunes institutions, celles où les per capita sont les plus bas, celles où la croissance est la plus forte auront à subir les frais d'une politique où l'État se refuse de partager les ressources au prorata des besoins non comblés.

«Par ailleurs, la politique de régionalisation mise de l'avant

par le MEQ favorisera les institutions isolées (Laval, Sherbrooke, UQTR, UQAR, UQAC, CEUQQ) aux dépens des universités regroupées (Montréal, UQAM, McGill, Concordia) Où est l'équité? Les institutions pauvres (Concordia, UQAM) devront accepter la richesse relative des institutions mieux nanties (Mont-

[la suite en page 2]



Classe I

Le point de vue de M. Guy Goulet

— lire en page 2

Le SCCUQ précise ses positions

Développons notre propre force! Telle paraît être l'idée motrice de toute l'action passée, présente et à venir du Syndicat des chargés de cours de l'UQAM, qui tenait lundi dernier son assemblée générale au pavillon Lafontaine.

Comme l'a souligné le président, M. Marc Choko à un auditoire bien fourni, la négociation SCCUQ-UQAM est un test à double titre: d'une part, pour la syndicalisation des chargés de cours au Québec (on pense à l'effet d'entraînement à l'U. de M., par exemple), et d'autre part, pour un front commun à venir, le SCCUQ étant le premier syndicat universitaire à entreprendre la négociation. Mais pourquoi un syndicat à l'UQAM même? «Nous pensons que dans notre statut de travailleurs pigistes, l'insécurité d'emploi doit être compensée par de bons salaires, par des avantages sociaux», appuie le président, qui explique que «si les professeurs ont une des meilleures conventions qui soient, cela n'empêche pas l'UQAM de court-circuiter leur syndicat, le SPUQ, en embauchant à peu de frais des chargés de cours qu'on peut virer n'importe quand, avec des quotas d'étudiants plus élevés que la norme».

Par ailleurs, les quelque 500 chargés de cours conçoivent difficilement que d'autres puissent mieux les défendre qu'eux-mêmes, ce qui n'empêche pas un rapprochement SPUQ-SCCUQ, vu que les deux font face à un même patron et relèvent d'une même centrale, la CSN.

A ce jour, le SCCUQ a déposé au complet son projet de convention collective, tandis que la partie patronale prépare une contre-proposition sur la clause du traitement.

L'assemblée s'est penchée sur plusieurs points qui font encore problème entre le syndicat et l'Université, notamment, les définitions, «pierre angulaire de toute négociation» (par ex., l'ajout par la partie patronale de tâches spécifiques), la reconnaissance syndicale (par ex., les catégories de gens ne pouvant pas être chargés de cours), le régime syndical (par ex., atelier syndical parfait ou formule Rand), les

fonctions du salarié (par ex., le nombre maximal d'étudiants par cours), l'ancienneté, l'engagement et la répartition des cours (par ex., la compétence réputée, le critère du plus compétent, la catégorie différentielle pour con-

[la suite en page 2]

Un débat public en hommage à Fernand Seguin

En hommage à M. Fernand Seguin, récipiendaire du prix Kalinga 1977, et aussi parce que le débat s'impose plus que jamais par les temps qui courent, trois organismes ont organisé une rencontre publique sur le thème «La science pour qui?»: l'Institut canadien d'éducation des adultes, la faculté de l'éducation permanente de l'U. de M. et le service de l'éducation permanente de l'UQAM.

Cette première initiative conjointe veut poser la question du rôle social des universitaires et des savants et ce sont pour la plupart, des représentants des milieux populaires et syndicaux qui viendront y exprimer leurs attentes et leurs besoins.

Outre M. Seguin dont l'attitude

critique à l'égard des milieux scientifiques n'est pas d'hier, plusieurs autres invités se partageront la tribune: Guy Bourgeault (faculté de l'éducation permanente de l'U. de M.); Hélène David (de l'Institut de recherches appliquées sur le travail); Jean-Guy Frenette (FTQ); Jean-Guy Lague (milieux populaires); Jean-Claude Leclerc (le «Devoir»); Michel Pichette (service de l'éducation permanente de l'UQAM); Marcel Pépin (Conférence mondiale du travail); Camille Limoge (Institut d'histoire socio-politique des sciences de l'U. de M.); Donna Mergler (département des sciences biologiques de l'UQAM).

Mercredi, 8 novembre, à 20 h., en la salle Lafontaine, 1301 est, rue Sherbrooke. D.N.

Au CIEE: des têtes d'affiche sur cassette

Le Centre Interuniversitaire d'Études Européennes (CIEE) vient de publier un répertoire complet des cassettes se rapportant aux enregistrements des conférences données au Centre depuis 1974. S'y retrouvent les deux plus récentes conférences présentées au CIEE, l'une par M. Pierre Ansart sur les «Sciences politiques et psychologie: la passion politique»; l'autre par Mme Michelle Sadoun-Goupil sur «Le développement de la chimie en France pendant la première moitié du XIXe siècle.»

Toutes les cassettes sont disponibles au Centre à \$2 l'unité.

Mercredi, le 8 novembre, à 16 h 00, M. Joseph Goy, directeur du Centre de recherches

historiques à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales (Paris), donnera un exposé au CIEE (1193 Place Philippe, salle 8250). Le titre de sa conférence: «Familles, stratégie matrimoniales et transmission du patrimoine dans la société pyrénéenne et lozérienne, XVIIIe et XIXe siècles: recherches d'anthropologie historique».

Le CIEE a, par ailleurs, invité à sa première conférence Marc Bloch, le réputé professeur au Collège de France, Emmanuel Le Roy Ladurie. La date exacte (fin novembre ou début décembre) reste à déterminer.

A surveiller aussi le prochain numéro de la revue EUROPA qui est actuellement sous presse. H.S.

Le Réseau U.Q. à dix ans

Une conférence de presse aura lieu mercredi, le 8 novembre, au siège social de l'Université du Québec, à Québec, pour marquer l'inauguration de la dixième année universitaire de l'Université et présenter, à la même occasion, le rapport annuel de la neuvième année de fonctionnement.

On présentera donc quelques événements qui marqueront les célébrations du dixième anniversaire à travers le Réseau, et on en profitera pour mettre en évidence la position institutionnelle de l'UQ concernant la relation financement-régionalisation.

Les recteurs et directeurs des constituantes de l'UQ participeront à cette conférence de presse.



Étudiant de l'UQAM à Strasbourg

M. Robert Bigras, étudiant au module de design graphique, assistera à Strasbourg, la semaine prochaine, au 7e Festival international du Film des Droits de l'Homme. M. Bigras a remporté le premier prix du Concours international d'affiche organisé par l'UNESCO en prévision de cet événement. Le prix, d'une valeur de 5 000 francs français, sera remis à M. Bigras lors de la soirée de gala du Festival, le 11 novembre.

L'UQAM défraie les frais de voyage du lauréat.

Rappelons que l'oeuvre de Robert Bigras a été choisie parmi 395 maquettes provenant de 32 pays.

Conseil d'administration

A sa réunion du 23 octobre, le Conseil d'administration de l'UQAM a:

- nommé M. Roger Miller au poste de directeur du programme de doctorat conjoint en administration;
- nommé M. Louis Rousseau au poste de directeur du programme de maîtrise en sciences religieuses;
- nommé M. Paul Pupier au poste de directeur du programme de maîtrise en linguistique;
- prolongé le mandat de M. Gérard Malcuit au poste de directeur du programme d'études avancées en psychologie;
- nommé M. Laval Bolduc au poste de directeur intérimaire du module d'éducation physique;
- adopté une procédure et un

guide de cheminement des nouveaux programmes et des modifications de programmes;

- adopté le projet de politique de congés de perfectionnement et sabbatique 1979-1989 soumis à la Commission des études;
- nommé des membres du conseil d'administration du LARSI;
- adopté un amendement au règlement numéro 6 de l'Université relatif à la récupération des ouvrages prêtés par le service des bibliothèques;
- adopté un amendement à l'article 9 du règlement numéro 2 de régie interne concernant les contrats engageant l'Université;
- adopté une politique de perfectionnement des employés cadre.

En sculpture

Quatorze étudiants du module d'arts plastiques de l'UQAM ont participé récemment à une exposition de «Sculpture des universités montréalaises», organisée par Mlle Monique Bertrand, dans le cadre du programme expérimental de formation en muséologie de l'Université de Montréal, subventionné par la Corporation des musées nationaux du Canada.

L'exposition rassemblait des oeuvres d'étudiants de l'U. de M., de l'UQAM et de Concordia.

L'UQAM était représentée par: Lucie Laurendeau, Serge Beaumont, Jacques Carpentier, Marc-André Coulombe, Louise Massicotte, Pierrette Boutin, Bernard Denis, Daniel Haché, Denise Arseneault, Ronald Brunelle, Luc Forget, Sylvie Hejlkeva, Dominique Rolland, René Vaillancourt.

Dans la préface du catalogue de luxe préparé par l'Université de Montréal à cette occasion, Mlle

Bertrand écrit que «l'Université du Québec à Montréal présente des oeuvres «finies» qui manifestent un souci et une prise de conscience profonde du matériau; les recherches, formelles, ont pour objet l'épanouissement de ses qualités et propriétés ainsi que le dépassement de ses contraintes et limites. La matière inspire le concept.»

Le catalogue, qui a été déposé à la bibliothèque des Arts, à l'UQAM, comprend également une présentation du cours de sculpture par Mme Andrée Beaulieu-Green, directrice du module arts plastiques, et des notes explicatives rédigées par les enseignants: Louis Archambault, Marie Bertolini, Luce Dupuis, Joan Esar, Giuseppe Fiore, Yvanhoe Fortier, Jean-Yves Leblanc, Michel Savoie, Jean Loubet, Marie Merola, Clément Picard et Yves Trudeau.

Faut-il renoncer... [suite de la page 1]

réal, McGill).

«Enfin, on note que le MEQ pour satisfaire la norme de 83% (un chiffre magique?) a dû comptabiliser 92,000 p.c. net associés au 1430 Saint-Denis. Soulignons que ces espaces sont inoccupés et que pour être utilisés, il serait nécessaire d'obtenir des crédits budgétaires importants. Il est étonnant que le MEQ comptabilise, sans sourciller, de tels espaces.

«Troisièmement, le MEQ propose de privilégier les locations aux autres niveaux d'enseignement, par opposition au niveau privé

(location d'écoles par exemple). Il est connu que les devis pédagogiques aux niveaux élémentaire, secondaire, collégial et universitaire sont fort différents. Il est étonnant que le ministère favorise la location aux autres niveaux sans donner un minimum de garantie quant aux coûts de réaménagement impliqués. De tels coûts intégrés normalement au coût de location des édifices privés, le seront-ils également dans le cas des édifices publics?»

Claude Asselin

Le SCCUQ... [suite de la page 1]

tribution exceptionnelle, le pointage et le processus d'évaluation), les congés de maladie, accidents de travail ainsi que le congédiement (par ex., congédiement en tout temps «pour juste cause» avec ou sans avis), le maximum de charges de cours, les locaux pour les chargés de cours.

Les assemblées départementales du Syndicat des professeurs discutent actuellement d'une proposition d'harmonisation des conventions collectives SPUQ-SCCUQ émanant du Syndicat des chargés de cours et qui a trait aux points suivants: reconnaissance par le SCCUQ de l'autonomie départementale, reconnaissance par le SPUQ de la compétence réputée des chargés de cours;

pas de discrimination à la diplomation des chargés de cours; détermination d'un comité paritaire chargés de cours/professeurs au niveau de la base, pour établir et modifier des critères de qualifications de chargés de cours, mise en place d'un comité ad hoc pour examiner les plaintes sur les enseignements de chargés de cours.

L'exécutif du SCCUQ se compose de MM. Mark Choko (design), président; Jocelyn Chamard (histoire), 1er vice-président; Carol Saucier (socio), 2e vice-président; Richard Cousineau (socio), trésorier, et Michel Desmarais (psycho), secrétaire.

C.A.

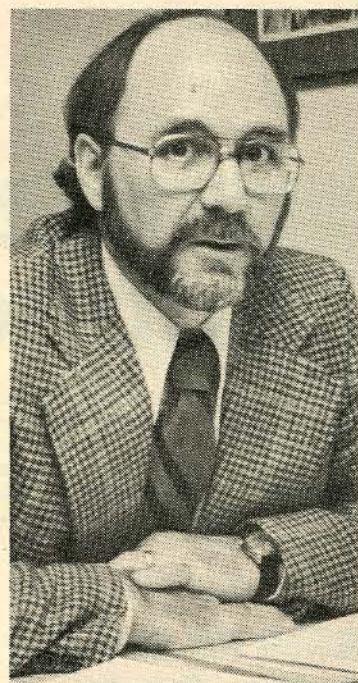
La question de la Classe I

Le point de vue de M. Guy Goulet

Le passage automatique à la classe 1 ayant été rejeté par le comité de négociation sectorielle (inter-universitaire) en 76, les universités de même que tous les secteurs de la fonction publique et para-publique sont tenus de respecter les clauses de l'actuelle convention touchant l'avancement des techniciens et des professionnels à la classe 1.

Cependant, selon M. Guy Goulet, directeur intérimaire du service du personnel, les modèles d'application diffèrent passablement d'un endroit à l'autre. Dans certains ministères, par exemple, l'on ne procède que par concours écrit: les meilleurs répondants deviennent les gagnants. Ailleurs, la décision n'appartient parfois qu'à une seule personne. Le plus souvent, des comités de sélection sont formés, de type patronal pour la plupart. Certains comités conjoints ont été mis sur pied mais sans grand succès: les syndiqués se seraient retirés, visiblement mal à l'aise dans un comité où l'on évaluait leurs pairs.

A l'exception du protocole de l'Association des professionnels de l'Université Laval qui comporte ces deux éléments, il n'existe dans aucune autre université ni comités conjoints, ni droits de recours. Même dans le réseau UQ



M. Guy Goulet: «Nous n'avons jamais refusé de rencontrer qui que ce soit.»

où pourtant les pratiques sont très variées.

Dans certaines constituantes, seul le vice-recteur concerné a droit de regard sur le dossier, aucune autre procédure n'ayant

été arrêtée. A l'UQTR, à l'INRS ainsi qu'à l'Institut Armand-Frappier, ce sont des comités patronaux qui assurent l'évaluation bien que la composition de ces comités ne soit pas identique.

Objectivité et équité

«Même s'il n'est pas infallible, le comité de promotion de l'UQAM permet une plus grande objectivité et une plus grande équité que presque partout ailleurs, soutient M. Goulet. A cause de l'uniformité des moyens: les mêmes procédures sont appliquées par les mêmes personnes.»

La procédure originale à l'UQAM prévoit que tous les supérieurs immédiats des employés admissibles soient consultés verbalement, sans toutefois exiger qu'ils déposent une recommandation. Aucun d'entre eux n'est membre du comité ou n'est présent autour de la table lors de l'évaluation. Certains syndiqués souhaiteraient pourtant que leurs supérieurs soient associés de plus près au processus.

M. Goulet réagit à cette hypothèse: «Ce serait ouvrir la voie à l'arbitraire. Nous savons bien que certains directeurs disent systématiquement non à toute demande du genre et que d'autres acquiescent sans plus d'examen. Plus d'un posent des verdicts très mitigés alors que d'autres ne veulent pas y être mêlés. Il pourrait même arriver que ce soit l'occasion de régler quelques conflits interpersonnels ou encore de donner libre cours au paternalisme.»

La fameuse grille

M. Goulet ne croit pas utile de faire connaître la grille d'évaluation qui est un instrument de travail interne pour le comité. Il précise cependant qu'elle repose essentiellement sur les énoncés de l'article 3.2.02 de l'actuelle convention SEUQAM-UQAM.

«Peut-être que les critères pourraient être clarifiés dans une prochaine convention, note M. Goulet mais il ne faut pas oublier que préciser, c'est limiter. Dès le moment, par exemple, où vous précisez dans une convention la nature des congés personnels, cela pose de nouvelles contraintes aux employés.»

Les syndiqués qui ont essuyé un refus peuvent-ils en connaître les motifs? A cela, M. Goulet répond qu'à la demande du comité, il a déjà convoqué des employés à ce sujet. Il ajoute: «Nous n'avons, par ailleurs, jamais refusé de rencontrer qui que ce soit qui en fait la demande.»

M. Goulet devant se consacrer entièrement sous peu à la direction du service des finances, c'est à son successeur au service du personnel qu'il faudra désormais adresser les questions.

Denise Neveu

Platon

A compter du deuxième samedi de novembre et jusqu'à la fin de la session d'automne, le département des communications offrira à tous les professeurs intéressés des cours de formation au langage Platon. Il s'agit d'un système informatique nouvellement implanté à l'UQAM et au sein du

réseau UQ, qui rayonne à travers le Québec, le reste du Canada, les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest. Il a été conçu pour permettre la mise en commun de didacticiel, intégrant l'audiovisuel, l'informatique et les télécommunications. L'uqam y reviendra dans un prochain numéro.

lettres à l'uqam

La gestion des ressources

Le 24 octobre 1978

L'article que vous avez publié dans l'UQAM du 10 octobre et intitulé «Les difficultés financières n'affectent pas le développement» comporte une coquille. On y lit en effet que la Gestion des ressources aura, durant l'année qui vient, «à honorer la présente convention collective SPUQ-UQAM».

Je veux vous signaler que la Gestion s'efforce d'honorer toujours la convention collective SPUQ-UQAM; ce n'est pas une

tâche nouvelle en 1978-79; ce qui est nouveau, c'est qu'elle doit préparer le renouvellement de la convention collective. J'apprécierais que la rectification soit portée à la connaissance de vos lecteurs.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen de la gestion
des ressources,
Claude Corbo

L'exposition de Maurice Macot et de Luc Macot

Les étudiants du module d'arts plastiques réunis en assemblée générale, mardi le 31 octobre 1978, ont adopté à l'unanimité le contenu de cette lettre.

La Galerie UQAM présente du 27 octobre au 10 novembre 1978, les travaux de messieurs Maurice Macot et Luc Macot qui sont respectivement directeur du module de Design graphique et professeur chargé de cours au département de Design.

Nous tenons à dénoncer publiquement la tenue de cette exposition. Le manque de préparation et la pauvreté de la production. Comment s'expliquer le fait que MM Macot aient le droit à deux semaines d'exposition à la Galerie UQAM, alors que les étudiants du module d'arts plastiques, eux, sont trop souvent contraints d'exposer leurs oeuvres à l'extérieur, sans budget.

Nous tenons aussi à souligner l'incohérence des politiques d'expositions à l'UQAM ainsi que du manque de ressources matérielles mises à la disposition des groupes d'étudiants désireux d'exposer.

Nous demandons:

— que les mécanismes de sélection de la programmation de la Galerie UQAM soient modifiés dans les plus brefs délais pour éviter que de tels événements se reproduisent.

— que toute nouvelle politique de la Galerie UQAM soit faite de concert avec les étudiants du module d'arts plastiques.

— que la Famille des Arts négocie immédiatement avec l'administration pour obtenir les fonds nécessaires annuellement à la tenue d'expositions et d'événements artistiques qui sont la représentation de notre démarche et de notre identité en arts plastiques à l'UQAM.

Claude Bouffard,
membre du conseil du module
d'arts plastiques

Claude-Philippe Nolin,
membre du conseil du module
d'arts plastiques

Bernard Lauzier,
étudiant au module d'arts plastiques

Bernard Denis,
étudiant au module d'arts plastiques

Rose-Marie Goulet,
étudiante au module d'arts plastiques

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'uqam

volume V, numéro 9
6 novembre 1978

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: deuxième semestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec



Une machine à catastrophe de M. Jean-Guy Dubois.

Catastrophe!

Dès janvier, une primeur au Québec, voire au Canada: l'UQAM dispensera un cours sur la théorie des catastrophes, que décrit le futur titulaire, M. Jean-Guy Dubois.

«La théorie des catastrophes étudie ce qu'il y a de singulier dans un processus naturel. Son but est de rendre compte des brusques variations dans la forme des processus naturels. L'eau qui bout, ou qui passe à l'état solide par exemple. Une vague qui déferle... C'est ce qui explique la diversité dans la nature. La caractéristique encore une fois; un brusque changement d'état.»

Physicien-mathématicien et professeur-chercheur au département de mathématiques, M. Jean-Guy Dubois a fait des études post-doctorales en France, au CNRS (Conseil national de la recherche scientifique) où il a été disciple de René Thom, père de la théorie des catastrophes, ainsi qu'en Angleterre, à l'Institut mathématique de l'Université de Warwick, avec Zeeman qui lui, a popularisé ladite théorie.

Le module de physique invitait récemment M. Dubois à donner une conférence sur le sujet.

Qu'est-ce qui a attiré M. Dubois vers la théorie des catastrophes? «Développée notamment par les mathématiciens Poincaré (bifurcation des champs de vecteurs) et Whitney (théorie des singularités des applications différentiables, 1950), elle a un caractère d'universalité, d'interdisciplinarité;

elle est à la base de la théorie générale de la modélisation c'est-à-dire la construction des modèles mathématiques de phénomènes naturels. Pour comprendre, il faut des modèles mathématiques. Après, on vérifie expérimentalement. Plus une discipline est mathématisée, plus elle est évoluée, elle fait voir les analogies entre les modèles.»

Soit dit en passant, la théorie fait appel à l'algèbre, à l'analyse (calcul différentiel) ainsi qu'à la topologie différentielle.

Quelques champs d'application: la stabilité des bateaux, l'hydrodynamique (écoulement des liquides-crétion d'une onde de choc dans un liquide), le bang supersonique (en acoustique), la physique du laser, l'optique (formation d'un arc-en-ciel, l'explication des mirages, la formation des caustiques, par ex.), la biologie (modèle pour les battements du cœur pour expliquer en particulier l'infarctus du myocarde, la psychogénèse (modèles pour les stades cognitifs de Piaget), la sociologie (émeutes dans les prisons), l'urbanisme (étude de la croissance des villes), l'économie (étude des crises), la psychologie (la conduite automobile par ex.: écarts subits de vitesse selon les variations de deux paramètres, absorption d'alcool et intro-extra-version du chauffeur).

«La démarche scientifique, c'est de perfectionner le modèle!» conclut M. Dubois.

C.A.

En enfance inadaptée

Les étudiants à leur propre école

En première à l'UQAM, un Camp d'instrumentation pédagogique (CIP) entièrement conçu et mis en route par des étudiants du module d'enseignement à l'enfance inadaptée. Les personnes qui se prêtent à l'expérience agissent sur une base bénévole, en dehors des cours et des stages inscrits au programme. Les préparatifs vont bon train: rencontres et discussions hebdomadaires, organisation d'ateliers multiples, campagne de financement sous forme de mini-loterie, bercethon (le 20 novembre), dîner-bénéfice (le 22), vente de «chips» et de pommes au Lafontaine, etc. La rencontre aura lieu dans les Laurentides, du 9 au 14 janvier, à la base de plein air Edfée.

Cinq jours de travail intensifs au cours desquels les participants animeront des ateliers traitant de sujets aussi variés que: jeux éducatifs, relaxation, survie en plein air, natation, etc. Pour éviter les recoupements et les répétitions, des équipes ont été formées, et trois thèmes retenus: émotif, sensoriel, intellectuel. Une journée sera consacrée à chacun d'entre eux, selon des horaires résolument flexibles.

L'initiative revient à une dizaine

d'étudiants qui travaillent sur ce projet depuis avril dernier. Les porte-parole du groupe, Jacques Labrèche et Christiane Poirier, rappellent que l'instrumentation pédagogique est le thème de leur deuxième année d'étude en enfance inadaptée. Cela englobe l'ensemble des outils, techniques, moyens et approches qu'ils doivent maîtriser en tant que futurs enseignants. Or, à leur avis, la formation universitaire qu'ils reçoivent présentement, à cet égard, comporte d'importantes lacunes auxquelles le CIP veut remédier.

Exemple. Dix-huit cours leur sont offerts en instrumentation pédagogique, mais les étudiants ne peuvent en suivre que deux. «Or, poursuit Jacques Labrèche, nous avons rarement le temps d'échanger sur ces questions, de discuter des expériences vécues dans des milieux différents.» C'est pourquoi le CIP permettra d'expérimenter, d'utiliser et de créer des instruments pédagogiques; de mettre en commun des connaissances et des talents; d'explorer des champs nouveaux d'orientation et enfin, de combler certaines failles de leur formation.

Au terme de cette expérience,

les participants mettront au point une banque de documents portant sur chaque atelier, et si possible, une série de vidéos qui pourront servir aux autres étudiants. «Peut-être cela leur donnera-t-il le goût d'en faire autant», commente Christiane Poirier. Elle souligne que la participation à ce camp se fait sur une base strictement volontaire et qu'elle n'est pas créditée. Par conséquent, les personnes s'y inscrivent parce qu'elles en ressentent le besoin et s'y impliquent beaucoup. Car ce travail s'ajoute à leurs cours, leurs stages et leurs occupations habituelles. Pour les porte-parole du CIP, c'est là une excellente garantie de succès.

Les participants ont évalué à \$80 ce qu'il en coûtera à chacun pour être de la partie. Mais les fonds recueillis par la campagne d'autofinancement devraient ramener le tarif à \$40 par tête, ce qui comprend le logement, le transport, la nourriture et les équipements sportifs.

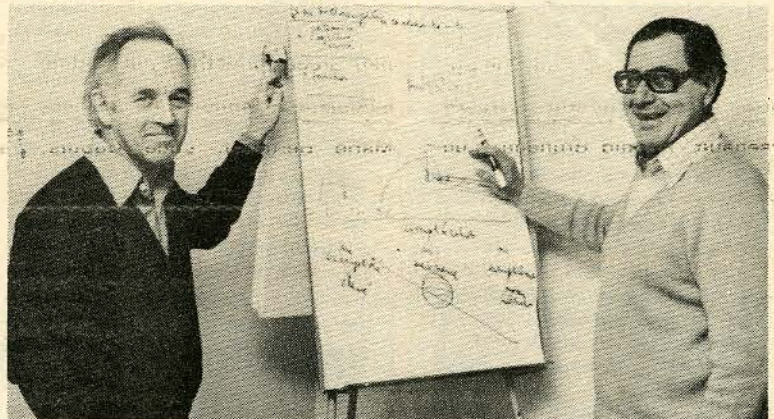
A noter que le Camp d'instrumentation pédagogique s'adresse à tous les étudiants du module d'enseignement à l'enfance inadaptée et qu'il est encore temps de s'y intégrer. C.G.

Au Centre de recherche en didactique: «Analyse du discours argumentatif»

Bien qu'il se soit fait dans la plus grande discrétion et n'ait donné lieu à aucune intervention publique, le récent passage de M. Jean-Blaise Grize au Centre de recherche en didactique aura tout de même été, selon M. Albert Morf, des plus fructueux.

Directeur du Centre de recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel (Suisse), logicien dont la réputation n'est plus à faire auprès des chercheurs en linguistique, en mathématiques aussi bien qu'en philosophie, M. Grize acceptait de tenir une séance de travail intensif avec M. Albert Morf, du département de psychologie, et de présenter à un cercle restreint d'intéressés une communication intitulée: «Analyse du discours argumentatif. Quelques opérations logico-discursives.»

Cette dernière activité a été marquée d'échanges substantiels entre spécialistes des départements de philosophie, de psychologie, de linguistique, de mathématiques et d'études littéraires.



«Bien que le sujet était des plus techniques, note M. Morf, l'exposé a été suivi de discussions fort intéressantes, de l'avis de M. Grize lui-même qui s'en est dit étonné.»

Quant à la collaboration avec M. Morf, c'est une vieille histoire. Dès 73, la recherche fondamentale menée par M. Morf sur la transposition systématique des théories de Piaget vers la pédagogie posait d'énormes difficultés méthodologiques. M. Jean-Blaise Grize pour sa part affrontait également des problèmes de méthode quand il cherchait à définir les opérateurs de la logique naturelle, celle qu'on emploie dans les situations de tous les jours. Un des exemples de cette logique est le discours argumentatif, c'est-à-dire employé pour convaincre quelqu'un.

Qu'il s'agisse de didactique ou de discours argumentatif, explique M. Morf, nous cherchons tous deux une méthode pour agir sur les connaissances d'autrui. Il nous faut établir les bases d'une théorie générale de l'intervention cognitive. Aucune tradition dans ce domaine. Tout est à faire.»

C'est en ce sens que leur travail a plus d'un points communs. Après cette session au CRD où «pas une minute n'a été perdue», M. Grize est retourné à Neuchâtel où M. Morf espère le rejoindre un de ces jours pour publier les résultats de ces patientes recherches.

D.N.

MM Albert Morf et Jean-Blaise Grize surpris en atelier de travail...

Bourses «postgrades»

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, Canada, offre des bourses d'études supérieures et de recherche, d'une valeur de \$6,360, chacune, dans les disciplines suivantes: agriculture, biologie, foresterie, chimie, physique, géologie, géographie, mathématiques, génie et psychologie. (Les demandes en psychologie doivent être liées aux sujets suivants: perception, apprentissage, motivation et pensée, mécanismes neuraux à la base de ces activités, et leur évolution chez l'individu; études du comportement animal y compris les études comparatives et éthologiques).

Toutes les demandes doivent être déposées au plus tard le 15 novembre 1978.

Des renseignements complets sur ces bourses de même que les formulaires de demandes sont disponibles aux bureaux des directeurs de départements du secteur «sciences» ou au secrétariat des études avancées, local 3035 du pavillon Louis-Jolliet.

En science politique

Visite-éclair de M. Guy Duquette

Le candidat à la mairie pour le RCM, M. Guy Duquette, sans doute pressé par mille et une occupations à la veille des élections municipales, est passé en coup de vent à l'UQAM. Les étudiants du groupe-cours de science politique qui l'avaient invité sont restés sur leur appétit.

Dans un exposé d'une quinzaine de minutes tout au plus, M. Duquette a choisi d'insister sur le rôle qu'auraient à jouer, dans un éventuel gouvernement RCM, les «maisons de quartier» et des «conseils de quartier». Il a convenu que les Montréalais, en général, ne s'identifiaient pas à un quartier ou un district, comme cela se voit dans plusieurs villes d'Europe par exemple. Mais le sentiment d'appartenance lié à une participation effective, pourrait se développer à partir de la

«maison de quartier»; laquelle ne devrait pas, cependant, être implantée artificiellement, a-t-il précisé.

La notion de «conseil de quartier» a soulevé plusieurs questions et M. Duquette a confirmé que la position du RCM n'était pas arrêtée à ce sujet: de qui sera composé le conseil?, quelles seront ses responsabilités?, son budget? etc. «Cette décentralisation au niveau des conseils de quartier, on ne la verra sûrement pas avant l'an 4 d'un gouvernement RCM.»

M. Duquette a d'autre part parlé des possibles réformes concernant les fonctions du maire et celles de ses principaux adjoints (7 plutôt que 5). Et il a insisté sur la formation des «commissions permanentes» auxquelles collaboreraient l'ensemble des con-

seillers municipaux, «plutôt que de rester des back-benchers». Dans ces commissions, a dit M. Duquette, pourraient participer des groupes de citoyens selon que les problèmes abordés les touchent dans leur environnement ou leur quotidien.

Outre les questions découlant de l'exposé du candidat à la mairie, les étudiants, fort documentés, ont fait expliquer à M. Duquette les politiques du RCM concernant la fiscalité et le transport.

Les deux autres candidats à la mairie ont également été invités par les étudiants du cours «système politique montréalais», donné par M. Jean Godin. Comme on peut s'en douter, M. Drapeau a décliné l'invitation et on attend la réponse de M. Serge Joyal du GAM.

H.S.,



Ça marche!

«Ce n'est pas parce qu'on a toujours bougé qu'on sait comment bouger». C'est ainsi que M. Gilles Corriveau, coordonnateur de «Kino-Québec» qu'héberge actuellement le Latourelle, incite tout un chacun à la pratique régulière d'activités physiques.

Lancé l'an dernier par le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, ce programme s'inscrit dans un plan d'ensemble dont l'objectif est de rehausser la qualité de vie des Québécois. Cette initiative vise haut: déjouer les effets néfastes de la vie moderne et sédentaire sur l'état de santé des gens en amenant les 80% de Québécois qualifiés d'inactifs à prendre le pli de l'activité physique quotidienne.

Chargé de promouvoir ce programme dans le secteur géographique où logent tous les pavillons de l'UQAM, c'est avec un comité de concertation que M. Corriveau établit les priorités de son travail en fonction des besoins de la population concernée. Regroupant divers organismes du secteur (CECM, Ville de Montréal, CLSC, etc.) le comité comprend en outre le service des sports de l'UQAM représenté par son directeur, M. Raymond Lamarche.

M. Corriveau se dit d'ailleurs très heureux de la bonne entente qui règne entre «Kino-Québec» et l'équipe du service. Sans s'immiscer dans la vie quotidienne du Latourelle, M. Corriveau, éducateur physique de métier, est prêt

à donner un coup de main à l'occasion.

Après avoir contribué à l'uniformisation des programmes de conditionnement physique, il a été de ceux qui ont réalisé, en collaboration avec le CLSC Centre-Ville, les récentes journées «Nutrition et activités physiques» qui ont attiré une cinquantaine de personnes rue Cherrier. Dans l'espoir d'atteindre un public toujours plus grand, M. Corriveau a suggéré aux animateurs de publier un «Guide Michelin des activités sportives» qui ajouterait à la nomenclature des activités offertes, leurs buts et leurs effets quant au bien-être, à la santé, à la détente.

Loin de se confiner à l'UQAM, le coordonnateur du programme gouvernemental a déjà posé des jalons de travail en d'autres milieux: élaboration d'un programme d'exercices pré-nataux (entre 1 mois et 5 mois de grossesse) accepté par le Centre Maternel de l'hôpital Notre-Dame; publication d'une série d'articles dans «La Presse»; création du programme «La pause Kino» s'adressant aux employés des ministères du Revenu, de la Justice et de l'Éducation, programme supervisé par le département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc et dont les employés de l'UQAM risquent de bénéficier à la seconde session si l'expérience actuelle est concluante.

L'information est une des tâches les plus urgentes pour «Kino-Québec», comme le souligne M. Corriveau: «Il faut faire connaître aux gens toutes les possibilités d'activités qui sont à leur portée. Pas nécessairement des activités sportives mais des activités physiques. Leur apprendre à choisir une activité qu'ils aiment (ne serait-ce que marcher pour aller acheter son journal). Créer des habitudes directement liées au plaisir avant de viser la performance.»

D.N.



M. Planiteye Dazimwai: «J'attends des gens mais aussi des suggestions et de la collaboration».

Pour le campus

Le mobilier de la Galerie UQAM conçu par des étudiants

Les équipements requis par la Galerie UQAM pour le nouveau campus: cimaises, vitrines, socles et supports audio-visuels, seront conçus par des étudiants en design de l'UQAM. Ceux-ci ont été invités à participer à un concours («Mobilier muséologique») organisé par la Galerie à cet effet.

La première étape de ce concours vient de se terminer. Deux équipes d'étudiants ont été retenues; ils auront à réaliser d'ici le mois d'avril des prototypes pour la nouvelle Galerie.

Dans une deuxième étape, une équipe sera choisie par un jury pour poursuivre l'expérience, soit faire usiner les prototypes et en surveiller les opérations.

D'après les critères du concours, les étudiants devaient se présenter en équipe et s'adjoindre des personnes-ressources (professeurs et professionnels du milieu des arts et de la muséologie).

L'une des équipes est composée des étudiants Jean Therrien et Philippe Brien, des professeurs Jean-Louis Robillard et Jacques de Tonnancour, du designer praticien Jean St-Cyr. La deuxième équipe comprend Pierre Houle et Antoine Boiridy, étudiants, Yves Trudeau, professeur, François

Robidas, designer praticien et Louise LeTocha, directeur du musée d'art contemporain.

Le budget alloué pour le coût de production et d'installation des équipements de la Galerie est de l'ordre de \$50 000; les équipes doivent tenir compte de cette «contrainte» dans leur projet.

L'équipe gagnante pourra recevoir un maximum de \$5 000, c'est-à-dire 10 p.c. du budget total. Mais il n'est pas impossible que les deux équipes se voit offrir un prix: le jury devra statuer là-dessus.

Luc Monette, animateur à la Galerie UQAM, initiateur de ce projet, souligne que le concours était ouvert à tous les étudiants de la famille des Arts mais «plus particulièrement à ceux du design de l'environnement.»

H.S.

Intervention communautaire: comité ad hoc

Les instances impliquées en intervention communautaire, à l'UQAM, viennent de créer un comité ad hoc de coordination dans le but de faciliter l'échange d'information et si possible de mieux coordonner les interventions.

En sont membres toutes les

personnes intéressées, dont MM Jules Bureau, du département de sexologie; Michel Tousignant et Camil Bouchard, du département de psychologie; Pierre Maheu, du rassemblement de travail social; Georges A. Lebel, du département de sciences juridiques; Jean-Marie Bouchard et Robert

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

Féger, du département des sciences de l'éducation; Robert Rigal, du département de kinanthropologie; Pierre Gladu, du service de l'éducation permanente; Denis Bertrand, doyen du décanat des études avancées et de la recherche.

me les vendredis et samedis soirs en ce lieu d'échanges multiculturel.

M. Dazimwai espère créer au Centre un climat familial «différent de celui que l'on retrouve dans les boîtes et clubs de nuit de la métropole.» La programmation n'est pas encore complétée et le premier weekend (3 et 4 novembre) a été consacré à cela. «Je ne voulais pas imposer ma façon de voir les choses. Je préférerais discuter des activités et de la manière de les présenter, avec tous ceux qui étaient intéressés par le projet.»

Toutefois, il est certain que l'on présentera au Centre des spectacles de divertissement (cinéma, musique, danse, etc.), des séries de conférences-débats sur des sujets bien précis et particuliers à un pays d'Afrique, d'Amérique du Sud ou d'Asie. M. Dazimwai songe aussi à organiser des soirées gastronomiques, des expositions d'artisanat, etc.

«Les idées ne manquent pas mais les bonnes volontés sont plus rares», dit l'animateur-responsable, étudiant en sciences immobilières. Qui ne désespère pas d'obtenir un peu d'aide pour les prochaines rencontres. On peut l'atteindre par le biais du Centre d'accueil, au numéro 282-4817.

H.S.

Télécommunications: un nouveau service

Les télécommunications sont à l'ordre du jour à l'UQAM, ce qui implique beaucoup d'argent. Beaucoup de services nouveaux également qui peuvent être offerts à la communauté. Récemment, M. Jacques Larose s'est vu confier la tâche de coordonner les efforts existants dans ce domaine pour les adapter aux besoins de la collectivité universitaire.

Tel est son mandat, à la tête du nouveau service de télécommunication créé au sein du vice-rectorat aux communications. Plus précisément, il a comme mission d'organiser et de gérer ce service. Cela comprend la coordination ou l'implantation de divers systèmes de télécommunications: choix des appareils, leur installation, leur exploitation en fonction des requêtes et des besoins des usagers.

Cela comprend en outre une planification de ces systèmes en vue d'en minimiser les coûts. Ils pourront ainsi servir de support à

l'enseignement, la recherche, la gestion; assurer le développement et l'expérimentation de nouvelles méthodes d'utilisation des télécommunications; organiser des activités techniques d'initiation à leur utilisation, etc.

Quel sera ce réseau des télécommunications à l'UQAM? Comment interviendra ce service à l'intérieur des systèmes déjà en place: téléphonie, informatique, audio-visuel, béliographie, réseau de dépêches (autrefois appelé télétypes), babillards électroniques, etc.?

Jacques Larose précise qu'il est responsable du «contenant» de ces réseaux et non pas de leur contenu. Son travail comprend une large part de coordination. Ainsi, en informatique, en audio-visuel, il a la charge des circuits reliant l'ordinateur au terminal, l'écran cathodique à l'écran terminal. «Présentement, beaucoup de ces circuits sont loués à des compagnies; or sur le nouveau campus, ils appartiendront à

l'UQAM». Son service assurera donc l'acheminement de signaux électroniques à l'intérieur de ces systèmes. D'où l'importance d'une interaction des technologies de télécommunications, jusqu'ici éparpillées aux quatre coins (sic!) du campus.

Quelques exemples. La téléphonie (réseau de voix) relevait jusqu'en juin dernier du Service des immeubles et équipements. Elle assure notamment une interliaison entre les constituantes de l'UQ, permet de tenir des téléconférences en multi-points. A noter que l'appareil de téléconférence fourni par l'UQ était placé sous la responsabilité du secrétaire général.

Pour Jacques Larose, la réorganisation du système téléphonique est prioritaire; l'UQAM dispose de 1700 téléphones. Si l'Université décidait de remplacer ce système par un autre, plus flexible, géré par ordinateur, elle pourrait faire coïncider ce changement avec le déménagement

sur le nouveau campus. «Cette importante innovation se ferait alors à bon compte.»

Le béliographe est un appareil de transmission de fac-similés fourni aux constituantes par l'UQ à l'UQAM. Présentement, il est surtout utilisé par l'administration de l'Université, mais pourrait être mis à la disposition de toute la collectivité universitaire dans un proche avenir. Même chose pour le réseau de télétypes interne et externe confié à ce jour au directeur du service de l'entretien, ajoute M. Larose.

Bref, du pain sur la planche pour Jacques Larose et son équipe qui doivent d'abord se familiariser avec des techniques et un système nouveaux. Jusqu'en décembre, la priorité ira aux études de coûts, aux rencontres avec les utilisateurs pour identifier les besoins. Si vous avez des suggestions — ou des doléances — à ce chapitre, profitez-en!

C.G.



M. Jacques Larose